



“Morbihan, foot gagnant !”

Procès-verbal de la cellule « Litiges et contentieux »

Séance du 14 avril 2025.

Membres présents : G. GOUZERCH – C. CARADO – D. LE BOUEDEC.

Rencontre U15 – D3 – du 5/04/2025

F.C. Belugas Ria / G.J. Pays de Carnac

Réclamation d'après match du F.C. Belugas Ria sur la qualification de 2 joueurs du G.J. Pays de Carnac, Romain BERNARD licence 9603616148 et Nathan LE COEUR licence 9602660760 .

La motivation de cette réclamation est la qualification de joueurs pour un match à rejouer.

La Commission, après étude des pièces jointes au dossier,

Dit :

Qu'il s'agit d'un match remis et non d'un match à rejouer, la date à prendre en compte pour la qualification des joueurs est la date du match remis (05 avril 2025).

Tous les joueurs sont qualifiés pour prendre part à cette rencontre.

Concernant Le joueur du G.J. Pays de Carnac, Romain BERNARD licence 9603616148 sanctionné d' un match de suspension par la Commission de Discipline à compter du 24/03/2025.

La Commission, après étude des pièces jointes au dossier

Dit :

Que le joueur Romain BERNARD a purgé sa sanction en U15 lors de la journée du 29 mars (G.J. Pays de Carnac - Ploemel).

Par ces motifs, **confirme le résultat acquis sur le terrain.**

La présente décision est susceptible d'appel en 2ème instance devant la Commission d'Appel du District du Morbihan, dans un délai de 7 jours à compter du jour de la notification. Art. 98.1 des Règlements généraux de la Ligue de Bretagne.

« Le responsable de la Cellule Litiges et contentieux »

D. LE BOUEDEC